

LE CENTRE DE GESTION
DE LA CHARENTE-MARITIME,
votre partenaire RH
de proximité !



En exerçant vos fonctions de Maire ou de Président, vous êtes investi des prérogatives et responsabilités d'employeur conféré par la qualité d'autorité territoriale. Le Centre de Gestion de la Charente-Maritime, établissement public géré par un Conseil d'administration composé d'élus locaux, vous accompagne au quotidien dans vos choix et décisions stratégiques en matière de gestion et d'adaptation des ressources humaines, dans un contexte complexe.

Structure de proximité s'appuyant autant que de besoin sur des outils numériques innovants, le Centre de gestion, tiers de confiance reconnu, combine et mutualise - automatiquement pour le compte des collectivités employant moins de 350 agents et sur la base du volontariat pour les autres - l'expertise du statut et des métiers avec celle de l'accompagnement des agents.

Le CDG est également partie prenante du renouvellement de la coopération régionale avec les autres centres de gestion de Nouvelle Aquitaine.

NOTRE VOCATION

1

CONSEILLER
LES EMPLOYEURS
TERRITORIAUX

2

APPORTER
LES GARANTIES D'UN
TIERS DE CONFIANCE

3

SÉCURISER
EN AMONT LA
PRÉPARATION
DES DÉCISIONS
EN MATIÈRE RH

4

ACCOMPAGNER
LE PARCOURS
PROFESSIONNEL DES
AGENTS TOUT AU LONG
DE LEUR CARRIÈRE

5

FACILITER
L'ACCÈS À L'EXPERTISE
TECHNIQUE ET
JURIDIQUE

6

CONTRIBUER
À LA RÉOLUTION DES
CONFLITS

7

MUTUALISER
LES MOYENS DE
LA GESTION DES
RESSOURCES
HUMAINES

8

PROMOUVOIR
L'EMPLOI PUBLIC
LOCAL



EMPLOI, CONCOURS ET MOBILITÉ

- Publication et valorisation des offres d'emploi
- Observatoire régional de l'emploi et des pratiques RH
- Promotion des métiers territoriaux
- Conseil en recrutement et en mobilité
- Accompagnement des parcours professionnels
- Parcours de formation au métier de Secrétaire de Mairie en alternance
- Tremplin vers l'emploi permanent
- Insertion de candidats et agents en situation de handicap
- Mise à disposition de personnel pour des missions temporaires
- Organisation des concours et examens professionnels dans le cadre de la coordination en Nouvelle Aquitaine



SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET HANDICAP

- Prévention active des risques professionnels
- Soutien aux agents en difficulté
- Gestion du contrat groupé d'assurance statutaire
- Secrétariat des instances médicales (commission de réforme, comité médical départemental)
- Accompagnement en ergonomie et prise en compte du handicap
- Animation et formation du réseau des Assistants/Conseillers de prévention
- Mission d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection



STATUT, EXPERTISE JURIDIQUE ET RÉMUNÉRATION

- Accompagnement des collectivités dans l'adaptation de leur organisation
- Conseil des collectivités et établissements publics dans la mise en œuvre du statut de la FPT
- Suivi des dossiers individuels des fonctionnaires
- Secrétariat des instances consultatives dans le cadre du dialogue social
- Gestion des dossiers de retraite
- Traitement des dossiers d'allocation chômage en cas de perte d'emploi
- Traitement de la rémunération des agents et élus

688

COMMUNES ET
ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS AFFILIÉS

29

ELUS LOCAUX
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

43

COLLABORATEURS
PERMANENTS

1859

AGENTS
CONTRACTUELS MIS
À LA DISPOSITION
DES COLLECTIVITÉS

7917

CARRIÈRES DE
FONCTIONNAIRES
GÉRÉES

755

OFFRES D'EMPLOI
PUBLIÉES EN 2019

3719

DÉCLARATIONS
DE VACANCES
D'EMPLOI

460

COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES AU
CONTRAT D'ASSU-
RANCE GROUPE

37620

BULLETTINS DE
SALAIRES ANNUELS

NOS VALEURS

SERVICE PUBLIC
MUTUALISATION
ÉQUITÉ RÉACTIVITÉ
CONTINUITÉ EMPLOI INCLUSION SOLIDARITÉ
ÉGALITÉ QUALITÉ
EXPERTISE ADAPTABILITÉ EFFICACITÉ
PROXIMITÉ NEUTRALITÉ
PROXIMITÉ CONFIANCE CONTINUITÉ



PLUS D'INFORMATIONS SUR :

www.cdg17.fr

- **Toute la documentation sur la gestion des ressources humaines** (notes d'infos sur l'actualité juridique, guides, fiches pratiques, modèles de documents...).
- **Des rubriques dédiées** aux élus, aux responsables et gestionnaires RH et aux candidats.
- **Des lettres d'information mensuelles** sur l'actualité RH et l'emploi.
- **Un espace sécurisé** pour les collectivités



 **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime**
85 Boulevard de la République
CS 50002
17076 La Rochelle Cedex 9
Tél. 05.46.27.47.00
cdg17@cdg17.fr

 **Accueil du public (accès par la Maison de la Charente-Maritime) du Lundi au vendredi**
9h - 12h 14h - 17h